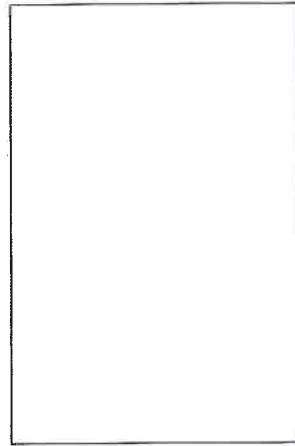




“ J’ai un logement facile à vivre et agréable, le personnel est attentif, il me connaît bien et me respecte, les tarifs sont clairs et les prestations à la carte. Je choisis mes activités. Et puis les services sont à proximité... j’ai un carré de jardin... je participe aux menus... j’ai choisi mon médecin et pris la téléassistance pour appeler en cas de besoin. C’est un vrai ‘chez moi’. Je suis indépendant et cultive mes talents tout en partageant le quotidien avec les autres.”



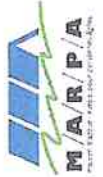
Pour toute information,
n’hésitez pas à nous contacter :
Fédération nationale des Marpa
Les Mercuriales
40 rue Jean Jaurès - 93547 Bagnolet cedex
Tél. : 01 41 63 86 95



Petites unités de vie

“ À la Marpa,
je mène la vie
dont j’ai envie ”

Des maisons
d’accueil labellisées
où les personnes âgées
sont vraiment
chez elles !



Bienvenue à la Marpa !

A proximité des commerces, accessible à pied, la maison d'accueil offre à ses résidents un logement locatif à prix modéré et librement aménagé. Les repas équilibrés sont cuisinés sur place et décidés en commun.

Capacité :
24 résidents maximum
Logement individuel :
30 m² minimum

Le responsable de la Marpa et son équipe, formés à l'accompagnement des personnes âgées, veillent à leur bien-être, à leur autonomie et à leur sécurité 24 heures sur 24.

Le personnel propose des animations, sans obligation. Chacun peut aller et venir à sa guise, mener les activités de son choix à l'extérieur et recevoir sa famille.

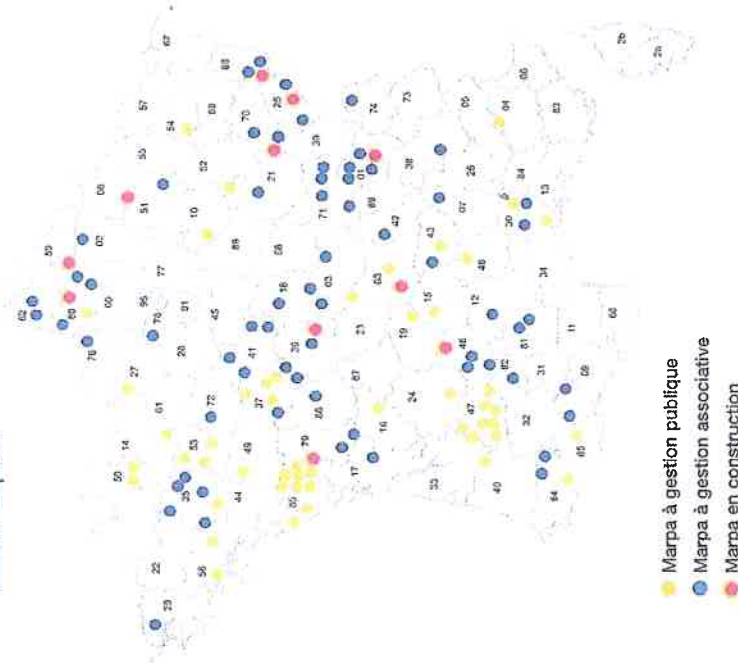


La Marpa est ouverte sur l'extérieur, favorise les échanges des résidents avec les habitants de la commune ou du quartier. Elle participe au développement économique local.

Les résidents choisissent leur médecin et les intervenants para-médicaux ainsi que leurs aides à domicile. Ils peuvent bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de l'aide personnalisée au logement (APL).
La Marpa ? Un vrai chez soi avec des services pour bien vivre sa vie !

Les maisons d'accueil Marpa,
c'est là qu'il fait bon vivre.

Près de 125 Marpa
dans toute la France.
Pour connaître les Marpa près de chez vous :
www.marpa.fr



Une petite unité de vie est une formule d'accueil reconnue par les pouvoirs publics, d'une capacité d'hébergement limitée à 24 personnes,

avec un projet de vie fondé sur l'autonomie des résidents, un habitat adapté, une sécurisation 24 h / 24, intégrée dans le milieu de vie et permettant un accès aux soins par les intervenants locaux de santé.

Le projet Marpa a été initié dès 1987 par la MSA, régime de protection sociale agricole et rurale.

La Fédération nationale des Marpa regroupe et anime le réseau des maisons d'accueil et des caisses de MSA qui leur apportent un soutien de proximité.

